

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT de la DROME	EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-LAURENT D'ONAY
Membres en exercice : 10 Membres présents : 8 Membres absents : 2 Quorum atteint <u>Date de convocation :</u> 23 octobre 2018 <u>Date d'affichage :</u> 23 octobre 2018	L'an n DEUX MIL DIX HUIT , le 26 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. MASSON Serge, Maire, en présence des conseillers : BOUZON Josette, SENERCHIA Fabrice, POUZIN Chantal, CHEVROL Nadine, RODINSON Daniel, LACOMBE Pierrick, Christelle RAILLON-HORTAN Absents excusés : ODEYER Jean-Claude Absent : Emmanuel MILAN Secrétaire de séance : BOUZON Josette

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2018 – COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le compte rendu du 21 septembre 2018 n'est pas approuvé. Il est demandé de modifier le point n°4 - vote pour la création de la commune nouvelle Valherbasse comme suit :

- Faute de majorité la commune de St Laurent d'Onay n'intégrera pas la Commune Nouvelle Valherbasse, à compter du 1er janvier 2019, par regroupement des Communes de Miribel, Montrigaud, Saint Bonnet de Valclérieux et Saint Laurent d'Onay.

Prise de parole de Mme CHEVROL qui a donné lecture du texte de la pétition qui a été signée par 67 personnes et portée au Préfet le 02 octobre 2018. Pétition suite à la non intégration de Saint Laurent d'Onay à la Commune Nouvelle Valherbasse. Mr Daniel COHET et Mr François CHEVROL ont adressé à tous les pétitionnaires un mot signifiant le refus du préfet de donner suite.

1 – Redevance occupation du domaine public par orange année 2018

La redevance d'occupation du domaine public par orange pour l'année 2018 est acceptée à l'unanimité pour un montant de 247,78 euros.

2 – Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées 2018

Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées 2018 est accepté à l'unanimité.

3 – Contrat d'assurance des risques statutaires

Le contrat d'assurance des risques statutaires est accepté pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL - option 1 : tous les risques, avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4.95 %. Et pour les agents titulaires ou stagiaires et non titulaires affiliés IRCANTEC / garantie optionnelle : tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,30 %.

4 – Décision modificative n°2 – amortissement subvention compte 1391 - 040

Décision modificative n°2 acceptée à l'unanimité.

5 – Décision modificative n°3 – amortissement subvention compte 777 - 042

Décision modificative n°3 acceptée à l'unanimité.

6 – Subventions associations 2018

Les subventions aux associations pour l'année 2018 ont été acceptées et validées comme suit :

- ACCA : 150 euros
- CLUB 3E AGE : 150 euros
- BIBLIOTHEQUE : 382,50 euros
- ADMR : 216 euros
- CLUB DE FOOT : 250 euros

7 - Questions diverses

- Réunion du Conseil d'école :
 - Effectif faible avec 138 élèves,
 - Soucis à la cantine de Montrigaud, une réunion est organisée le 05 novembre 2018,
 - Exercice incendie prévu la semaine du 16 novembre 2018,
 - Le 16 novembre après-midi une visite du chantier de l'école intercommunale par les élus est organisée, inscription obligatoire auprès du SIVOS.

- Rendez vous avec l'inspecteur académique :
 - Discussion sur la suppression d'une classe : décision en mars 2019.
 - Il est demandé aux communes de rencontrer les familles dont les enfants sont inscrits ailleurs.
 - Pour le personnel enseignant peu de risque de mouvement si les institutrices écrivent en commun leur souhait de rester sur le site en désignant leur directrice.
 - L'inspecteur a accordé un plan bibliothèque pour la rentrée 2019, soit 150 livres financés par la DRAC.

- Réunion de chantier de l'école intercommunale : suite à la défection du plaquiste, un appel d'offres est relancé.

- Le SIABH : marché à bon de commande pour location de matériel.

- Etude hydraulique sur l'herbasse pour anticiper les crues.

- Travaux en cours vers le château de Collonges pour solutionner les débords du Merdaret.

- Les travaux sur l'Herbasse à Montrigaud sont finis.

- Création du monument aux morts : c'est la Sté Rose qui est retenue. Travaux à engager, financés à 80 %, inauguration prévue le 30/06/2019 lors du centenaire du traité de Versailles.

- Déplacement du PAV : coût estimé à environ 4000 euros à 150 mètres du village sur la route de Miribel. Négociation avec le propriétaire limitrophe du terrain pour l'achat d'un bout de terrain d'environ 30 m².

- Compte rendu réunion sur le compteur Linky.

- Travaux salle multi-activités : nouvel appel d'offres pour le lot maçonnerie qui se clôture le 27 octobre 2018 à 12h00.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 21h50.

Le Maire,
Serge MASSON